

# Audition de M. Rocco Buttiglione (justice, libertés et sécurité)

M. Rocco BUTTIGLIONE, commissaire désigné pour l'Italie, qui détiendra le portefeuille "liberté, sécurité et justice", est le seul candidat à passer deux auditions devant les députés du Parlement européen. La première a eu lieu ce mardi devant la commission des Libertés civiles. La seconde aura lieu demain mercredi, devant la commission des Affaires juridiques.

Les droits fondamentaux, les politiques en matière d'asile et d'immigration et la lutte contre le terrorisme furent les principaux thèmes abordés lors de l'audition de mardi. Il nous faut, dans la lutte contre le terrorisme et pour mieux assurer la sécurité, "*atteindre le juste équilibre entre respect de la vie privée et sécurité*", a déclaré M. Buttiglione.

Le commissaire désigné a aussi explicité ses vues sur l'immigration, précisant, contrairement à des reproches dont il avait été l'objet, qu'il n'a "*jamais proposé de créer des camps de concentration en Afrique du Nord*" pour faciliter l'expulsion d'immigrants clandestins arrivés dans les États membres. Pour lui, il s'agit de renforcer la coopération pour combattre l'immigration clandestine et le meilleur moyen de stopper l'immigration clandestine est d'organiser l'immigration légale.

M. Buttiglione a mis en relief la nécessité pour la Commission européenne de travailler avec le Parlement. Pour lui, travailler avec le PE est "*la première des priorités*".

## Asile et immigration

Le commissaire désigné a confirmé qu'il préconisait l'établissement de camps pour les demandeurs d'asile en Afrique du Nord : "*Je ne propose nullement des camps de concentration, mais bien des centres d'aide humanitaire. L'île de Lampedusa ne compte que 500 habitants et a accueilli 1700 demandeurs d'asile. Nous sommes confrontés à une crise humanitaire. Je ne vois guère d'alternative*". Afin de permettre l'installation de camps en Libye, M. Buttiglione a expliqué qu'il convenait de faire pression sur ce pays pour qu'il signe la Convention de Genève.

En réponse à des questions posées par MM. Giusto CATANIA (GUE/NGL, IT) et Mario BORGHESI (IND/DEM, IT) prétendant tous deux qu'à plusieurs occasions, la police italienne et les carabinieri avaient violé les droits de demandeurs d'asile, M. Buttiglione a rétorqué que "*le comportement des carabinieri et de la police avait été en tous points exemplaire et plein d'humanité. Si mes informations sont erronées, je serai le premier à condamner le gouvernement italien*".

M. Buttiglione a expliqué que l'idée d'établir des camps ou centres pour demandeurs d'asile était "*largement acceptée par le Conseil. De plus, la Commission ne condamne pas le fait de prendre en considération des demandes d'asile dans des pays situés hors de l'UE*". Toutefois, M. Buttiglione a souligné que le traitement de demandes d'asile dans des camps situés en dehors de l'UE devrait être complémentaire d'un traitement des demandes au sein des États membres: "*Ceux qui sont déjà sur le territoire de l'UE ou se présentent à la frontière d'un État membre doivent avoir le droit de voir leur demande traitée dans le pays concerné*".

M. Frank VANHECKE (NI, BE) a demandé au commissaire désigné s'il était partisan de l'établissement d'une liste de pays tiers sûrs vers lesquels les demandeurs d'asile pourraient être renvoyés sans que leur demande d'asile soit examinée. M. Buttiglione lui a répondu que l'on pouvait envisager d'utiliser semblable liste, *"pour autant que les pays y figurant soient réellement sûrs"*.

Mme Barbara KUDRYCKA (PPE-DE, PL) s'est enquis de ce que le commissaire désigné se proposait de faire pour intégrer les dix nouveaux États membres dans l'Espace Schengen. L'Italie a dû patienter pendant sept ans avant d'y être incorporée. Comment cette période pourrait-elle être raccourcie pour les nouveaux États membres ? D'après M. Buttiglione, *"mieux les nouveaux États membres protégeront leurs frontières extérieures, plus les pays de Schengen se montreront disposés à les faire entrer dans l'Espace Schengen"*.

### **Droits fondamentaux**

Répondant à Mme Kathalijne BUITENWEG (Verts/ALE, NL) et à M. Michael CASHMAN (PSE, UK) sur la discrimination dont sont victimes les homosexuels, M. Buttiglione a fait référence à Kant pour dire : *"Il y a une nette distinction entre moralité et droit"*. Et de poursuivre en expliquant qu'il *"est libre de penser que l'homosexualité est un péché"*, mais qu'il souscrit néanmoins pleinement à la version finale de la Charte européenne des droits fondamentaux et qu'il *"entend la défendre"*. A une question de M. Bogdan PEK (IND/DEM, PL) portant sur la nature du mariage, M. Buttiglione a indiqué que sa position sur le mariage est *"bien connue"* et qu'elle est *"traditionnelle"*. Il a ajouté *"qu'une femme a le droit d'avoir des enfants et de bénéficier de la protection d'un homme"*, mais que c'est là un débat philosophique.

A M. Alexander PICKART ALVARO (ALDE, DE) qui lui demandait de quel poids pesait l'influence des États-Unis et du Vatican sur ses décisions, M. Buttiglione a répliqué qu'il était *"un ami des États-Unis, pas un Américain"* et que l'UE devrait œuvrer avec les États-Unis en tant que *"partenaires égaux partageant une même responsabilité"*. Pour ce qui est du Vatican, il a déclaré qu'à son avis, il est possible d'être *"un bon catholique et un bon Européen à la fois"*, citant en exemple Robert Schuman, Konrad Adenauer et Helmut Kohl.

Les droits des minorités faisaient l'objet des questions posées par M. Kinga GÁL (PPE-DE, HU) et Mme Tatjana ZDANOKA (Verts/ALE, LV). M. Buttiglione leur a déclaré que *"la défense des droits des minorités constitue une pierre angulaire de l'UE"*. Il a précisé qu'il fallait intensifier les efforts faits pour garantir ces droits. En réponse à une question de Mme Livia JÁRÓKA (PPE-DE, HU), M. Buttiglione a dit : *"Nous avons tous une dette particulière envers les Roms qui furent persécutés par les nazis"*. Il a insisté sur le fait que tous les instruments disponibles seront utilisés pour garantir les droits des minorités au sein de l'UE.

Interrogé par Mme Dietlinde (Lilli) GRUBER (PSE, IT) au sujet du pluralisme des médias en Italie, M. Buttiglione a déclaré qu'il *"existe de véritables problèmes"* et qu'il est de son devoir de *"surveiller la situation de près"*. Dans ce domaine, il faut que la Commission travaille en collaboration avec les États membres.

A une question de la Baronne Sarah LUDFORD (ADLE, UK) concernant les données personnelles des passagers aériens, M. Buttiglione a répondu qu'il était indispensable de parvenir à un équilibre entre les libertés et la sécurité. Selon lui, *"nous pouvons dégager un accord"* avec les États-Unis et *"il y va de notre intérêt"*.

## **Turquie**

A une question de M. Frank VANHECKE (NI, BE) portant sur la Turquie, M. Buttiglione a rétorqué que l'UE s'était déjà engagée à prendre en considération la candidature de la Turquie, ce qui a eu un effet positif sur le pays. Il a souligné que les critères de Copenhague doivent être respectés et a ajouté encore que la politique budgétaire est incompatible avec l'adhésion de la Turquie. M. Buttiglione a insisté sur la nécessité de conserver de bonnes relations avec la Turquie.

## **Coopération judiciaire et lutte contre le crime organisé**

Le candidat commissaire s'est dit confiant à l'idée que, dans quelques semaines, le dernier Etat membre qui ne l'a pas encore fait - l'Italie - aura adopté le mandat d'arrêt européen. A propos d'Europol, M. Buttiglione a dit que cette institution devrait être renforcée, mais il a aussi exprimé certains doutes: *"Europol traverse une crise. les Etats membres ne lui fournissent pas les informations nécessaires. Je ne sais pas si Europol est en mesure de remplir ses missions. Il faudrait d'abord qu'Europol puisse faire ce qu'elle est supposées faire, ensuite on pourra envisager d'autres tâches."*

Mme Inger SEGELSTRÖM (PSE, SE) a prié le commissaire désigné de préparer une nouvelle stratégie de lutte contre la drogue. *"Etes-vous d'accord sur le fait que la prévention de l'usage de drogue réduit la demande?"* a-t-elle demandé. *"Et avez-vous l'intention de proposer des plans d'action de l'UE en matière de prévention, notamment en empêchant la culture et la vente de marijuana dans les bars?"* M. Buttiglione a répondu que, en effet, la prévention est très importante mais que la prise en charge des toxicomanes et la répression du trafic de drogue le sont aussi. *"La prévention est essentielle, a-t-il dit, mais c'est aussi un terrain difficile. Cela requiert la coopération des écoles et des médias. La prise en charge des toxicomanes est aussi importante. Nous ne devons pas faire comme s'ils étaient perdus."*

Mme Maria CARLSHAMRE (ADLE, SE) a interrogé M. Buttiglione sur ce qu'il comptait faire pour lutter contre le trafic des êtres humains, et en particulier des femmes. *"Des centaines de milliers de femmes sont vendues à l'industrie européenne du sexe"*, a-t-elle souligné en ajoutant que *"l'Italie montre le bon exemple en accordant des permis de séjour aux victimes des trafics d'êtres humains. Suivrez-vous cet exemple ?"* M. Buttiglione a répondu qu'il voulait *"poursuivre dans la ligne suivie par le commissaire Vitorino. Ces femmes doivent être protégées. C'est possible en leur fournissant des permis de séjour si elles veulent coopérer avec les autorités pour arrêter les trafiquants. Une autre piste d'action est de les aider à réintégrer leur pays d'origine."*

La seconde audition de M. Buttiglione, devant la commission des Affaires juridiques, se tient ce mercredi de 15h15 à 16h45.

05.10.2004

*Commission des Libertés civiles, de la Justice et des Affaires intérieures*  
*Président: M. Jeran-Louis BOURLANGES (ADLE, FR)*

*Plus d'information:*

*Pia Siitonen: +32 2 28 41498; [libe-press@europarl.eu.int](mailto:libe-press@europarl.eu.int)*

*Danny de Paepe: +32 2 28 42531; [libe-press@europarl.eu.int](mailto:libe-press@europarl.eu.int)*

*Enrico d'Ambrogio: +32 2 28 42591; [constit-press@europarl.eu.int](mailto:constit-press@europarl.eu.int)*

*Federico Rossetto: +32 2 28 40955; [frossetto@europarl.eu.int](mailto:frossetto@europarl.eu.int)*